PORT D'ENVAUX

Nouveau site internet de la Commune à découvrir :
www.portdenvaux.fr

BULLETIN MUNICIPAL

TRIMESTRIEL N° 110 OCTOBRE 2011

PANLOY

Malgré une météo peu favorable, 380 courageux ont pu pique-niquer et assister à un spectacle de qualité en plein-air qui les a enchantés.
Panloy a déposé un dossier afin d'intégrer la programmation 2012 des « Sites en Scène ».

Mariage à Panloy

Exposition de Bruno Ottenheimer

Tableau intitulé « Roma » de la Port d'Envaloise Maya Tébo

Arrivée appréciée de Mokta le marchand. 04/09 : Repas des gens du bout.

10/09/11 Fête des voisins Rue du Connétable « La Tonnelle »

Quartier des Bateliers : les travaux sont terminés.

Editorial

Deux figures locales nous ont quittés durant cet été. Guy Benon et Michel Chabot, sont décédés après une douloureuse épreuve.
L'un comme l'autre ont accompli une longue carrière au service de la Mairie en étant conseiller municipal et adjoint au Maire, durant respectivement 34 et 37 ans.
Très attachés à leur commune, ils ont servi celle-ci avec dévouement et méritent notre reconnaissance pour le travail accompli durant ce long bail.
Le Conseil Municipal, dans sa séance du 26 Août, leur a solennellement rendu hommage.

Ce dernier trimestre, comme de coutume, a aussi été marqué par les nombreuses animations organisées par les associations locales.

Beaucoup de monde, de ferveur, de vie durant ces festivités, mais aussi quelques désagréments pour lesquels le Conseil Municipal et les associations concernées devront trouver des solutions. Nous nous y employons pour rendre ces manifestations compatibles avec le souci légitime de tranquillité de la population.

Dans un autre registre, cet été a été marqué par la fin des travaux de la 1ère tranche de rénovation de la voirie dans le Centre-Bourg.
D'ici la fin de l'année, nous allons poursuivre ces travaux avec, à partir d'Octobre, le remplacement du réseau d'eau potable la Poste jusqu'au Cimetière et la mise en place des végétaux sur les espaces verts.

Les travaux concernant la voirie reprendront en début d'année prochaine avec la réfection de la chaussée, depuis la Poste jusqu'à la sortie de St Saturnin.
La fin de ces travaux devrait se faire avant l'été prochain, en espérant que les tracasseries liées à cette opération ne soient pas trop lourdes à supporter. Nous mettrons tout en œuvre pour les rendre acceptables pour les usagers.

Autre sujet d'importance, la Communauté de Communes organise du 21 au 26 Octobre la distribution des conteneurs pour les ordures ménagères.
Leur utilisation deviendra obligatoire dès réception.
Cette opération vous est décrite par ailleurs et je vous invite à respecter les consignes qui vous sont données dans l'intérêt de tous et pour le bon déroulement de cette distribution.

Merci de votre collaboration.

Le Maire,
Sylvain BARREAUD.

Dans ce numéro :

1 Editorial
2 Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal
08 Randonnée Pédestre
08 La baignade
09 Sensibilisons-nous à l'environnement
11 Médiathèque
12 Ecole
13 Le coin des associations
Rugby, Club l'Automne, Fêtes PE, Echappée Belle, Club des Fifous, Les trésors de Charlotte, Les Lapidiales, Chasse, Basket.
19 Frelon d'Asie
Manifestation du 13 Juillet
20 Secteur Paroissial
Le cimetière
Etat Civil
21 La Maison de l'Enfance
Relais Assistantes Maternelles
Action Sociale
Secteur Jeunesse
22 Communauté de Communes :
Info environnement, Ramassage des Ordures Ménagères
23 Agenda
24 N° Utiles
25 Journaux
26 Conteneurs à Ordures Ménagères

INFOS

2 Aide aux aidants familiaux
Le CLIC
3 Personnes handicapées
3939
Défibrillateur
4 Alzheimer Charente Maritime
5 Attention cambriolage
6 Aider 17
7 Nouveau relaxologue
8 Assistantes maternelles
9 Pact 17
Echelles à la Charente
20 Horaires des Messes
21 Redevance des OM

AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Le souhait de la majorité des personnes :

- *Rester chez soi le plus longtemps possible,*
- *Demeurer au sein de son cadre familier,*
- *Être entouré de ses proches.*

Comment s'occuper au quotidien d'une personne dépendante afin de limiter les conflits et accepter de se faire relayer pour ne pas s'épuiser psychologiquement et physiquement ?

Adressez-vous :
CLIC du Pays de Saintonge Romane
4 Bis rue Pasteur
17100 SAINTES
Tel : 05.46.94.59.59

LE CLIC

Un dispositif au service des Seniors

Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans,
Vous souhaitez rester à votre domicile le plus longtemps possible,
Vous rencontrez des difficultés pour réaliser des tâches de la vie quotidienne ou rechercher des informations,

Alors, contactez le CLIC
(service gratuit)
4 bis rue Pasteur 17100 Saintes
05.46.94.59.59—fax : 05.46.96.69.01
clic@payssaintongeromane.fr
www.payssantongeromane.fr

Permanence les lundis et vendredis de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 et sur rendez-vous :
mardi, mercredi et jeudi.

Ce service, gratuit et confidentiel, apporte aide et soutien aux personnes confrontées à des difficultés liées au vieillissement ou à la perte d'autonomie.
Il peut répondre à vos interrogations sur les différents aspects de la vie quotidienne sur : les aides financières, les services d'aide et de soins à domicile, les types d'hébergements, les travaux d'adaptation du logement, les offres de transport, les activités de loisirs et de détente.

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPEL

Pour des raisons d'économie de papier et de coût d'impression, ce sont des résumés des comptes rendus de Conseils Municipaux qui sont publiés dans le bulletin. Toute personne qui le souhaite peut toutefois obtenir les comptes rendus intégraux en Mairie ou en demandant qu'ils leur soient portés avec le bulletin municipal, ou encore, les consulter sur le site internet de la commune.

Vendredi 24 JUIN 2011

ABSENTS EXCUSÉS : M. TAUNAY (pouvoir à M. BARREAUD), Mme LUCAZEAU (pouvoir à Mme NEVEUR), M. BENON.

QUESTIONS FINANCIERES

Virements de crédits (Pièce n°2)
Le Conseil approuve les virements de crédits prévus à certains chapitres du budget de l'exercice 2011.
Cimetière : Don suite à la rétrocession de la parcelle I-D-2
Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette rétrocession à titre gratuit.
Taxe de séjour
Mme GUIBERTEAU fait le point sur le montant du produit perçu qui s'élève à 334,40 € pour la période du 01 /12 /2010 au 31/05/2011.

QUESTIONS SCOLAIRES

Comptes rendus des réunions de la commission Ecole-Cantine et du Conseil d'Ecole
Mme Marie NEVEUR rend compte de ces réunions au Conseil Municipal.
Le point évoqué le plus important est l'accroissement des effectifs qui atteignent le seuil d'ouverture de classe. Ceci a pour conséquences :
L'extension éventuelle des locaux scolaires,
La création d'un service supplémentaire à la cantine ou la répartition différente des services actuellement en vigueur.
Par ailleurs :
Le Conseil d'Ecole approuve le bilan de l'année scolaire écoulée ainsi que le projet pour 2011/2012 (autour de la musique).
Le bilan des évaluations s'avère satisfaisant.
Les parents d'élèves ont exprimé leur satisfaction concernant les services rendus par le personnel enseignant (en regrettant toutefois la multiplicité des remplaçants) et par les agents municipaux.
Projet de Coopération Inter territoriale : approvisionnement des cantines scolaires en produits locaux
Un projet de plateforme est envisagé par le Pays de Saintonge Romane en association avec le Pays Rochefortais pour mettre ce programme en place.
Compte rendu de la fête de l'école du 18 Juin
Mme GUIBERTEAU, rapporteur, relate une manifestation très réussie.

URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

Traversée du bourg : point sur les travaux de rénovation - convention pour l'installation de prises d'illumination suite à l'aménagement de la voirie (1ère tranche)
Selon M. MOREAU, rapporteur, toutes les voies de circulation devraient être ré-

ouvertes au 30 juin 2011. Dans ce cadre, le Conseil Municipal se prononce à une très large majorité en faveur du principe d'une circulation dans le Bourg avec priorités à droite dans le sens Saintes – Crazannes et avec des stops sur les voies venant de droite dans le sens Crazannes – Saintes. Par ailleurs, le Conseil Municipal accepte un devis du SDEER pour l'installation de prises d'illumination (coût : 655,73 € remboursables en 5 annuités).

La CHARENTE :

Le Conseil municipal donne l'autorisation pour l'installation de tables et de chaises par les Canotiers.

Procédure de mise en demeure pour défaut de paiement des droits d'appontement :

Le Conseil Municipal charge le Maire de l'exécution de ces opérations.

Nettoyage de la cale *(encombrée par des gravillons suite à l'opération de point à temps)* **:** il sera effectué par les employés communaux à l'aide du matériel de la CDC.

Convention portant sur la numérisation des documents d'urbanisme, l'utilisation et la diffusion de ces informations :

Le Conseil Municipal ne formule pas d'observation particulière sur le projet de convention et donne son accord.

PERSONNEL

En raison des congés du seul agent titulaire du permis de conduire PL, une solution de coopération avec Crazannes est envisagée pour la période du 4 au 15 juillet à raison de 24 heures au total (attente de réponse).

TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX

Point sur les travaux en cours ou à prévoir (programmation d'une réunion préparatoire au fleurissement de la rue des Armateurs)

Il est fait par M. MOREAU. Dans les semaines à venir, les employés communaux seront fortement occupés par les tâches relatives aux manifestations estivales (14 juillet, Festival des Fous Cavés, etc...).

Point sur les travaux de construction de l'atelier municipal

Le chantier suit son cours selon le planning prévu. Une toiture métallique sera installée à la place des panneaux photovoltaïques. Les employés communaux pourront intervenir à partir de septembre.

Abribus au PEU : Présentation des devis et décision de l'implantation ou non suite à l'enquête de fréquentation des divers abribus de la commune et demande de ramassage en direction de l'école.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'implantation de cet abribus et autorise le Maire à solliciter du Conseil Général une subvention dans le cadre du Fonds de Répartition du Produit des Amendes de Police, programme 2011, pour la réalisation d'un abribus au Peu. Coût de l'opération : 1 729 € HT. Les travaux seraient réalisés dans le courant du 2ème semestre 2011, dès l'accord de l'attribution de subvention.

Travaux en site classé : aménagement des abords de l'église

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'accord des services préfectoraux (parvenu « quelque peu » tardivement).

Convention pour la réalisation de travaux de tranchée de génie civil (gaine éclairage public - ZA Les Genêts)

Une convention a été passée avec le SDEER pour l'implantation d'une gaine destinée à l'éclairage public dans une tranchée de desserte en électricité.

INTERCOMMUNALITE

Communauté de Communes :

- Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale

Le Conseil Municipal se prononce en faveur du schéma proposé par le Préfet, qui prévoit le maintien de la Communauté de Communes « Charente

PERSONNES AGEES
PERSONNES HANDICAPEES

La maltraitance est une réalité, il faut en parler (humiliation, insultes, violences, escroquerie, enfermement, négligences…)

APPELEZ LE 3977
Des professionnels vous écoutent, vous soutiennent, vous orientent.

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 19h00

www.travail-solidarité.gouv.fr

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Ou téléphone :

3939

Disponible, mur de la Salle des Fêtes, Place des Halles

ALZHEIMER CHARENTE MARITIME

Siège social:
22, rue Arc de Triomphe
17100 SAINTES

Pour un contact avec l'association départementale:
Un téléphone / répondeur :
fax : 05 46 92 25 18
(en cas d'appel sur répondeur une suite vous sera donnée dans les 48h)
Alzheimer17@orange.fr

Vous accompagnez un proche atteint de maladie d'Alzheimer ?

Pourquoi une formation ?
France Alzheimer milite depuis longtemps pour faire reconnaître et développer les compétences et les talents des aidants familiaux..

A qui s'adresse-t-elle ?
Soutenue par l'Etat dans le cadre du Plan Alzheimer 2008-2012, cette formation s'adresse aux personnes qui accompagnent un parent ou un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Les participants sont réunis en petits groupes pour favoriser le partage d'expériences et les échanges.

Qui l'anime ?
Elle est co-animée par un psychologue professionnel et un bénévole de l'association, formés ensemble pour cette action.

Les objectifs
- ⇒ *Mieux comprendre les mécanismes de la maladie*
- ⇒ *Mieux adapter vos attitudes et vos comportements face à la personne malade*
- ⇒ *Mieux communiquer pour maintenir une relation d'échange*
- ⇒ *Mieux évaluer vos possibilités et savoir reconnaître vos limites*
- ⇒ *Mieux connaître les aides dont vous pouvez bénéficier*

En plus de la formation, ils peuvent aussi proposer :
- ⇒ *Une permanence où l'on pourra vous écouter, vous informer, vous orienter*
- ⇒ *Des groupes de parole animés par des psychologues*
- ⇒ *Des groupes de partage d'expériences, de convivialité et de loisirs*
- ⇒ *Des conférences-débats où interviennent des experts professionnels*
- ⇒ *Des séjours de vacances adaptés*

Arnoult – Cœur de Saintonge » et le rattachement à celle-ci de 4 nouvelles communes.
- Des conteneurs pour la collecte des ordures ménagères seront mis à la disposition de la population à compter du 1er Janvier 2012.

Charente Maritime Tourisme : Compte rendu de l'Assemblée générale du 30 mai à Fontdouce.
Mme VRILLAUD qui, accompagnée de Mme C. TOURNEUR, agent du patrimoine, représentait la commune à cette réunion qui réunissait environ 300 personnes sous la présidence de M. Dominique BUSSEREAU, rapporte au Conseil Municipal les principaux points évoqués : rappel que la Charente Maritime est le 2ème département de France au niveau de la fréquentation touristique. Le département comporte environ 800 gîtes et meublés.
Une grande campagne d'information touristique est en cours.

Syndicat des Eaux : Compte rendu du Comité Syndical du mercredi 8 juin à Saintes
M. LIRONCOURT rend compte de cette réunion en sa qualité de délégué de la commune.
Informations à retenir :
Les finances sont saines.
Les Comptes Administratifs et de Gestion 2010 et le budget supplémentaire 2011 ont été votés à l'unanimité.
Le schéma départemental de coopération intercommunale est accepté sous certaines réserves.
La situation pluviométrique et hydrologique du département a été évoquée et qualifiée de crise assez forte : la situation, si elle n'est pas encore de pénurie, s'avère toutefois assez tendue.

Villages de Pierres & d'Eau : Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 juin
M. GAUD rend compte de cette réunion présentée par Charente Maritime Tourisme.

Chemin de la Pierre : Conférence de presse :
Prévue le mercredi 15 juin, elle a été reportée au mercredi 29.

ADMR : Assemblée générale le 29 juin à 20h30 à St Porchaire.

ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal prend connaissance des comptes rendus des assemblées générales tenues par :
Club de Rugby « Cœur de Saintonge » le 9 juin.
APPE Basket le 11 juin.
Echappée Belle le 14 juin.

Bilans concernant le marché fermier du 5 juin et l'animation du Trial Club du 19 juin :
Ils sont présentés par Mme GUIBERTEAU. Ces deux manifestations sont considérées comme des réussites par leurs organisateurs.

ACCA : Activité « Chasse –Vacances » :
Des précisions sont apportées sur cette activité mise en place pendant la période estivale par l'ACCA qui assure que cette opération présente toutes les garanties de sécurité.

QUESTIONS DIVERSES

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine
Le rapport conclut à une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés. Date de prélèvement : 20 mai 2011
Point de surveillance : Centre Bourg. Localisation : Mairie

Médiathèque
Une convention a été passée avec la Ligue de l'Enseignement pour les interventions d'une bénévole dans le cadre des animations « Lire et faire Lire ».

Visite de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) de Saintes
M. GAUD, a reçu des élèves de 2°année de ce centre de formation dans le cadre d'une étude sur les défibrillateurs et l'implantation de ce type de matériel

Vendredi 26 AOUT 2011

ABSENTS EXCUSÉS : Mme BODIN (pouvoir à Mme NEVEUR) et M. LIRONCOURT (pouvoir à M. MOREAU).

Préambule : A la demande du Maire, le Conseil Municipal a observé une minute de silence à la mémoire de Messieurs BENON Guy, ancien adjoint et conseiller municipal en exercice depuis 34 ans et CHABOT Michel, ancien adjoint et conseiller municipal pendant 40 ans, décédés le mois dernier.

QUESTIONS FINANCIERES

Virements de crédits (Pièce n°3)

Le Conseil Municipal a approuvé divers ajustements de crédits pour un montant global de 10 270 €.

QUESTIONS SCOLAIRES

Compte rendu de la réunion de la commission Ecole-Cantine du 24 Août 2011

L'effectif prévu à la rentrée du 05/09/2011 est de 192 enfants. 3 départs sont prévus. L'ouverture d'une nouvelle classe n'est pas envisagée compte tenu du seuil d'ouverture de 194,6. Les effectifs de classes seront donc chargés.
L'organisation de la cantine reste un point important. Une réunion avec les enseignants et le personnel est prévue le 29 Août.
Il pourrait être prévu deux services : 72 enfants et 64 enfants, amenant à scinder la classe de grande section. Les travaux envisagés pendant la période de vacances sont pratiquement finis.

Proposition de passage du car au Peu

Une enquête a été menée auprès des familles du Peu et de St James pour savoir si les enfants scolarisés en primaire à Port d'Envaux seraient susceptibles de prendre le bus du matin et du soir sur les lignes régulières desservant le collège de St Savinien, sachant que le coût de ce service, à la charge des familles, est de 72 € par enfant et par an. Pour le moment, une famille a répondu favorablement.
Une autre demande avait été formulée ; elle concernait la mise en place d'un abri bus au Peu. La pose est prévue début septembre.

URBANISME – ASSAINISSEMENT – ENVIRONNEMENT

Traversée du bourg :

La réception des travaux aura lieu le 16 septembre. Certains petits travaux restent à accomplir, ils devraient être terminés pour cette date.

- ***Le point sur les travaux de rénovation***
  Il a été présenté au Conseil Municipal par M. MOREAU.
- ***Projet de fleurissement de la rue des Armateurs***
  Le Conseil Municipal a validé le projet présenté par Mme GUILLOT : pose de paillage minéral, de pierres brutes et taillées en rappel à l'historique du village et le transport de la pierre et plantation de végétaux pour un minimum d'entretien.
- ***Stationnement des cars pour l'embarquement du Palissy***
  Il devra s'effectuer sur le parking de la salle polyvalente.
- ***Place des Bateliers***
  Mur appartenant à la famille Baert. Le mur qui menaçait de s'écrouler a été démoli suite à la demande de la Mairie et sera reconstruit dès que possible.

La Charente :

- ***Courrier d'encouragement pour l'accostage des bateaux au Port***
  Quatre familles de Rochefort (17) et St Hilaire la Palud (79) ont adressé à la municipalité leurs félicitations pour le bon entretien des lieux, mais regrettent l'absence de douches. Cette lacune sera comblée en 2012.

ATTENTION CAMBRIOLAGE

Vous sortez ?
Limitez les risques
Pensez à fermer consciencieusement vos fenêtres et votre porte d'entrée.
Ne laissez jamais vos clefs cachées à l'extérieur
N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par une ou deux serrures complémentaires.

Ne tentez pas les voleurs.
Ne conservez aucune somme d'argent importante.
Ne gardez aucun objet de valeur en évidence.

Vous partez en vacances …
Signalez votre absence.
Vérouillez bien l'ensemble des issues.
Déposez l'ensemble de vos bijoux et objets de valeur.
Eviter de verrouiller vos meubles.
N'enregistrez pas de message sur votre répondeur téléphonique faisant état de votre absence prolongée.
Demandez aux services de la Poste ou à l'un de vos voisins de conserver votre courrier.
Indiquez à vos amis et voisins la durée de votre absence.

Si vous êtes victime d'un cambriolage ...
Faites appel immédiatement à la Police ou à la Gendarmerie
Laissez les lieux tels que vous les avez trouvés.
Dressez une liste complète.
Déposez plainte immédiatement.
Faites opposition, le plus tôt possible.
Remplacez rapidement toutes vos serrures et verrous.

Ensemble, nous sommes plus efficaces...
Si vous remarquez un véhicule ou une présence suspecte, avertissez le Commissariat ou la Gendarmerie.
Pensez à noter systématiquement les numéros d'immatriculation.
Notez bien les caractéristiques de vos biens les plus précieux.

A.I.D.E.R.

Aide à l'investissement pour le développement de l'économie rurale

Pour maintenir et développer le commerce et l'artisanat en milieu rural, le Pays de Saintonge Romane, en partenariat avec l'Etat et la Région, encourage et soutient la modernisation et l'adaptation des entreprises dans le cadre de l'opération AIDER.

Marche à suivre :
Commerçants, contactez le service « économie » du Pays de Saintonge romane ou la CCI
Artisans, contactez le service « économie » du Pays de Saintonge romane ou la Chambre des Métiers.
Ils vous aideront à monter votre dossier de demande de subvention

Contacts :
Pays saintonge romane :
Rosanna Pompa
05.46.97.22.96

CCI :
Chambre de Commerce et d'Industrie
Mario Serrano
05.46.74.74.74

Chambre des Métiers :
Renaud Friederich
05.46.93.46.46

INFORMATION

Lieu de vote pour les élections aux primaires socialistes des 9 et 16 octobre
Saint Savinien
Mairie
Salle des Mariages

- ***Convention pour l'exploitation de la base nautique***
  Compte tenu de l'extension de cette activité, une nouvelle convention va être mise au point et sera signée pour la prochaine saison.
- ***Travaux cale de mise à l'eau***
  Le Conseil Général a donné un accord de principe qui devra être validé par les élus lors du vote des budgets.
- ***Occupation du domaine public fluvial***
  Pour l'instant, la commune est dans l'attente de la réponse du Conseil Général.
- ***Réseau départemental de surveillance des eaux de baignade***
  Le dernier rapport conclut à une eau de baignade de bonne qualité.
- ***Schéma de gestion de la Charente aval/expérimentation barrage de St Savinien (réunion du 8 juillet***)
  M. DAVID a présenté au Conseil Municipal le rapport du bureau d'étude qui conclut à la poursuite des tests d'expérimentation.
- ***Bilan de la saison touristique***
  Il sera présenté lors de la prochaine réunion.
- ***Article de presse dans « Sud Ouest »***
  Bien que celui-ci soit à l'avantage de la commune, le Conseil Municipal a tenu à préciser qu'il ne cautionne pas le « saut à vélo » dans la Charente, ni la baignade hors périmètre de surveillance.
- ***La commission «Charente »*** se réunira le jeudi 22 septembre à 20H pour dresser le bilan de la saison et évoquer toutes questions relatives au fleuve.

Commission Biodiversité (*compte rendu de la réunion du 7 juillet)*
M. DAVID a fait état des principaux points évoqués :
Présentation de l'Association Perrénis.
Jussie : les conditions idéales d'éradication ne sont pas au rendez-vous.
Hôtel à insectes.
Chasse vacances (de juin à août) : le Conseil Municipal a exprimé son inquiétude concernant cette pratique discutable en rapport avec la sécurité des personnes.
Un courrier demandant de plus amples précisions sur cette activité, sera adressé au Ministère de Tutelle.
L'aménagement d'une haie sur l'ancienne voie ferrée et son prolongement vers le Château de Panloy.
La prolifération des cigognes et des hérons : une réunion d'information sera organisée en partenariat avec la LPO.

Commission Bois : Comité de pilotage – carte d'identité du massif forestier
Les objectifs du comité de pilotage sont énumérés dans le document carte d'identité massif forestier (Ecurat – Plassay – Port d'Envaux).
Une réunion publique fera état du travail effectué.

PERSONNEL

Examen du permis poids lourds de Pascal GALLENON
Une séance de ré-entraînement a eu lieu le 18 août 2011 en vue de l'examen du lendemain. Résultat : examen réussi.
Cependant, il faudra maintenant prévoir un nouvel examen pour l'obtention du permis EC en raison du remorquage de la citerne de 1 000 litres (soit 1 tonne).
Recrutement de M. Benoit CLEIREC en qualité de surveillant de baignade
Il a été recruté du 12 au 31 Août pour remplacer M. Frantz PAYELLE en arrêt maladie.

TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX

Point sur les travaux en cours ou à prévoir
La grande priorité est le goudronnage de la cour de l'école maternelle.
Celui-ci devra impérativement être réalisé la semaine du 29 août au 2 septembre en raison de la rentrée des classes du 5 septembre.

Malheureusement, un agent est en arrêt maladie et deux autres en congé. Toutes les dispositions seront prises afin que ce travail soit impérativement réalisé dans les délais.

Point sur les travaux de construction de l'atelier municipal

La réception des travaux aura lieu le vendredi 9 septembre 2011 à 9H.

Devis pour la pose d'un candélabre d'éclairage public au N°29 de la rue du Peu

Le Conseil Municipal a donné son accord.

Coût : 673,75 € (soit 50% du coût) à la charge de la commune remboursables en 5 annuités sans intérêt ni frais. L'autre moitié est prise en charge par le Syndicat d'Electrification.

Bilan de l'agence postale

Pour le 1er semestre 2011, la fréquentation journalière a été de 10 à 11 personnes.

Plainte pour dégradation volontaire du bien d'autrui (dégradation des pierres entourant le calvaire de St Saturnin).

Une plainte a été déposée auprès de la Brigade de gendarmerie de St Porchaire le mercredi 13 juillet 2011.

Parcelle AB 288 (rue des Armateurs)

Le Conseil Municipal a donné son accord pour l'acquisition d'une partie de cette parcelle de jardin mitoyenne avec la cantine.

Stationnement devant l'église

Le problème évoqué ne semble pas nécessiter de mesure particulière.

INTERCOMMUNALITE

CDC : (Opération conteneurs Ordures Ménagères)

Les Port d'Envallois sont invités à venir retirer leur conteneur du 21 au 26 octobre à la Salle Polyvalente.

Mission locale de Saintonge

Mr GAUD et Mme VRILLAUD ont rendu compte de la réunion de l'Assemblée Générale du 28 Juin au cours de laquelle une présentation détaillée de l'activité de la Mission a été faite.

Syndicat des Eaux

Le Conseil Municipal a accepté l'adhésion de 3 nouvelles communes au Syndicat : Annepont, Le Bois Plage en Ré et Saintes.

Maison de l'enfance

Le Conseil d'Administration, réuni le 19 juillet, a élu un nouveau bureau et a noté une bonne fréquentation, avec 89 % des familles originaires de la C.D.C.

Villages de Pierres & d'Eau

Le Conseil Municipal a pris connaissance du dépliant présentant les 13 communes, dont Port d'Envaux. Celui-ci est diffusé depuis la mi-juillet dans les communes du réseau et dans de nombreux Offices de Tourisme du département.

S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) sera présenté lors d'une réunion publique qui aura lieu à St Porchaire (CDC) le mercredi 21 Septembre 2011 de 18H30 à 20H.

ASSOCIATIONS

Compte rendu des festivités de l'été

Un compte rendu détaillé a été présenté au Conseil Municipal.

L'idée d'un pique-nique géant au Pré Valade au lieu d'un repas géant sur la Place des Halles, a été évoquée ainsi que la suppression du marché fermier. Cette question sera débattue avec les associations organisatrices. Le Festival des Fous Cavés a fait l'objet de nombreux commentaires favorables et défavorables. Une réunion avec les associations sera organisée en vue de faire le point sur les activités passées et l'organisation des festivités pour l'année prochaine.

NOUVEAU RELAXOLOGUE

www.methode-clematis.com

Soins relaxants aux huiles essentielles.

Corine LEBON

05 46 91 46 12 / 06 06 68 94 99

A DECOUVRIR :

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

www.portdenvaux.fr

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES DE PORT D'ENVAUX

DTAS Saintonge Romane
Direction Territoriale
Action Sociale

BIDAUX Sylvie :	0546926852
DELABROSSE Valérie :	0546915844
DUMONT Isabelle :	0516980360
	0683850088
GAUTHIER Sylvie:	0546914301
	0699821163
LAMBERT Esther :	0546918402
LASSERRE Catherine :	0633788435
MONTORO Cindy :	0546747909
	0630479643
PALMIER Nathalie :	0546919714

Appartenant au premier réseau associatif national au service de l'habitat,

LE PACT DE LA CHARENTE-MARTIME (Centre d'Aide au Logement),
intervient depuis plus de 25 ans pour améliorer les conditions de logement des populations de notre Département.

Leurs interventions couvrent la globalité de la chaîne de production des biens privés et publics
et s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des conditions de logements des personnes défavorisées et la résorption de l'habitat indigne pour les propriétaires occupant leur logement, mais aussi pour les propriétaires bailleurs désirant remettre aux normes,
leur habitat loué ou souhaitant être loué, par l'intermédiaire de subventions.

A votre entière disposition pour apporter des informations complémentaires que vous souhaiteriez,
ou de connaître l'ensemble des missions au moyen de la page Internet que vous pourrez consulter
sur le site de l'Association des Maires : http://www.maires17.asso.fr/?-CAL-

BORDS DE CHARENTE

Vous qui avez une échelle pour accéder à La Charente, pensez qu'un jour elle peut servir en urgence,

Entretenez-là, s'il vous plaît, ainsi que son accès.

QUESTIONS DIVERSES

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine
Le prélèvement effectué le 25 juillet conclut à une eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Repas des ainés du 02 octobre 2011
Les conseillers municipaux bénévoles pour servir ont été désignés.
Soutien au Centre Hospitalier de Saintonge
Le Conseil Municipal a voté une motion de soutien au mouvement de grève des personnels hospitaliers de psychiatrie du Centre Hospitalier de Saintonge.
Délibération pour intervention sur essaims de frelons asiatiques
Le Conseil Municipal a reporté sa décision faute d'éléments suffisants sur la procédure d'intervention.

fos - Infos - Infos - In

RANDONNÉE PÉDESTRE MUNICIPALE

La randonnée pédestre d'automne aura lieu, comme de coutume, le 2ème dimanche d'octobre.

Le thème pourrait en être :
« NE CROYONS QU'À CE QUE NOUS VOYONS,
comme aurait pu dire BOILEAU. »
(Avec escale à Port Garreau).

RETROUVONS NOUS DONC :

DIMANCHE 09 OCTOBRE À 9 HEURES
À DREUX
(sur la Route de SAINTES à gauche
après la Basse Pommeraie.)

À bientôt, d'un bon pied !

La baignade

Malgré un été maussade, la baignade a attiré toujours autant de monde, peut-être, même, un peu plus. « Les Canotiers », le surveillant de baignade et l'entretien du site ont manifestement joué un rôle déterminant.

En revanche, les responsables communaux n'ont guère apprécié la photo parue dans Sud-Ouest montrant un jeune plongeant à bicyclette dans la Charente. Cette activité n'est nullement autorisée et n'a pu être photographiée qu'en l'absence du surveillant de la dite baignade qui ne l'aurait pas permise.

Monsieur Frantz Payelle a été accidenté en août et a été remplacé par monsieur Benoît Cleirec du 11 au 31 août.

A l'année prochaine qui connaîtra certainement de nouvelles améliorations !

SENSIBILISONS-NOUS A L'ENVIRONNEMENT

Les corridors biologiques

<u>La biodiversité est un patrimoine commun transmis de génération en génération, que nous devons préserver, chacun à notre échelle.</u>

Le Poitou-Charentes recèle une biodiversité exceptionnelle avec 30 % des espèces floristiques françaises et 57 % des espèces de mammifères recensés en France.

Mais depuis le 20ème siècle, la vitesse de disparition des espèces est de 100 à 1 000 fois supérieure au rythme d'extinction naturelle, avec comme principales causes la destruction et la fragmentation des milieux sur l'ensemble du territoire français.

Les causes majeures de la dégradation du patrimoine naturel dans la région Poitou-Charentes sont la destruction et l'altération des habitats (par le morcellement des espaces naturels, la pollution des milieux aquatiques, la transformation des territoires ruraux avec la suppression des haies ou forêts linéaires), la surexploitation des espèces, et l'introduction d'espèces exotiques. Les activités humaines ont d'ailleurs fortement contribué à l'amenuisement et au morcellement des habitats (urbanisation non maîtrisée, remembrements agricoles, construction d'infrastructures de transport...).

Le Poitou-Charentes abrite un grand nombre d'espèces menacées et/ ou protégées comme : l'Outarde canepetière, la Loutre d'Europe, le Castor, la Rosalie des Alpes, la Fritillaire pintade, l'Angélique des Estuaires (présente à Port d'Envaux), le Marsouin commun, la Tortue Cistude, le Cuivré des Marais et le Vison (présents dans le Vallon du Bel air)…

Au côté de ces espèces remarquables, existe une biodiversité ordinaire, qui a également toute son importance : celle des jardins, des bords de routes, des parcs urbains, des parcelles cultivées … Si elle ne fait pas ou peu l'objet de protection officielle, elle est un maillon essentiel de toute la biodiversité.

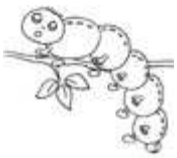

De 30 à 50 % des espèces sont menacées en Poitou-Charentes. Plantes : 31% / Mammifères terrestres : 47 % / Insectes : 49 % / Oiseaux : 33 %

<u>Un corridor biologique est l'ensemble des habitats nécessaires à la réalisation des cycles vitaux (reproduction, croissance, refuge…) d'une espèce qui sont reliés fonctionnellement entre eux.</u>

Ainsi, une série de mares temporaires, de fossés, de haies et de massifs forestiers constitue un corridor biologique pour le crapaud commun s'il peut s'y déplacer sans risque particulier de mortalité. Si une route très fréquentée sépare une mare du reste des éléments, celle-ci est exclue du corridor. Un crapauduc (passage à crapaud) pourra éventuellement restaurer la connexion entre cette mare et le reste du corridor.

Les corridors biologiques sont donc très importants pour la conservation de la biodiversité et des écosystèmes, puisqu'ils permettent à une espèce de se reproduire et assurent les échanges d'individus et de gènes entre plusieurs populations. Ils contribuent ainsi à la diversité génétique de l'espèce et à la recolonisation des milieux en cas de perturbation (incendie, tempête…). Ce sont des zones de passage fonctionnelles, pour un groupe d'espèces inféodées à un même milieu, entre plusieurs espaces naturels. Ils relient donc différentes populations et favorisent la dissémination et la migration des espèces, ainsi que la recolonisation des milieux perturbés.

Par exemple, une passerelle qui surplombe une autoroute et relie deux massifs forestiers constitue un corridor écologique. Elle permet à la faune et à la flore de circuler entre les deux massifs malgré l'obstacle quasi imperméable que

représente l'autoroute. C'est pour cette raison que cette passerelle est appelée un *passage à faune*.

Les intérêts agronomiques de la haie champêtre :
Le rôle des haies dans les productions agricoles est souvent controversé car les contraintes qu'elles induisent ont des effets concrets évidents : perte de terrain, perte de rendement à proximité de la haie, charges d'entretien. **Les effets positifs sont quant à eux, difficilement mesurables mais bien réels**. En voici quelques exemples :

- Effet brise-vent sur les cultures : la haie doit être homogène et semi-perméable (augmentation de 6 à 20% des rendements)
- Protection du bétail et des prairies contre le froid l'hiver et la chaleur l'été
- Meilleur contrôle des parasites et ravageurs : la haie est un réservoir d'auxiliaires comme les insectes pollinisateurs, la mésange qui consomme environ 15 000 chenilles pour élever une nichée ou le faucon crécerelle qui mange 2 200 mulots/an.

Contribution à une meilleure qualité des eaux et à leur écoulement :

- La haie permet de réguler l'arrivée massive et simultanée des eaux dans le lit des rivières par mauvais temps
- La haie limite les phénomènes d'érosion (protection des berges)
- La haie sert de filtre aux nitrates
- La haie préserve des dérives de produits de traitement provenant de parcelles voisines.

Refuge de la biodiversité :

- Les haies sont les conservatoirs des ressources génétiques végétales locales (arbres et buissons)
- Pour les espèces animales et le gibier, les haies sont à la fois des lieux d'alimentation (baies, végétaux, insectes …) de refuge (protection, habitats…) et de reproduction (nidification, élevage des jeunes …)
- Les haies hautes et épaisses sont les plus intéressantes pour la faune et la flore, cependant une diversité des types de haies est préférable pour répondre aux attentes de certaines espèces ainsi que la présence de bandes herbacées de part et d'autre de cette haie.

La haie est autant un habitat qu'un corridor biologique.
Les haies ont été très souvent détruites ou arrachées ces dernières décennies. Elles sont un facteur important de biodiversité dans notre région.

La haie joue le rôle d'un corridor écologique entre les bois et les forêts, en permettant la circulation des espèces animales.

La haie, source de production :

- La haie peut fournir du bois de chauffage : une belle haie taillis peut produire environ 10 stères de bois de feu, à peu près 6 tonnes de bois (soit environ 2 000 litres de fioul) pour 100 mètres tous les 15 -20 ans. Elle peut aussi fournir des fruits.

Qualité des paysages et cadres de vie :

- La haie fait partie d'un patrimoine à protéger avec ses caractères identitaires locaux et met en valeur le patrimoine bâti
- Valorisation des terroirs en tant que facteur de développement économique rural (tourisme vert) ; valorise les itinéraires de randonnée …..
- Embellissement car la haie permet d'insérer les constructions récentes dans le paysage

D'après l'analyse de la cartographie du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Port d'Envaux en septembre 2008, avec P. Jourde de la LPO, il a été identifié 7 corridors biologiques sur la Commune. La nécessité d'en restaurer un est actuellement étudiée par la Commission Biodiversité.

Médiathèque

A l'heure de l'automne, la Médiathèque reprend ses activités et ses horaires d'hiver.
Les cours de français de Jacqueline continuent le jeudi matin. Les cours d'anglais du jeudi soir reprendront dans le courant du mois d'octobre dès que Anne, notre adorable écossaise, voudra troquer son Edimbourg qu'elle affectionne contre son Port d'Envaux et sa Charente qu'elle aime tout autant.
La rentrée de la Médiathèque sous le signe de la Jeunesse :
Les visites de classes vont se faire au rythme de 2 par semaine. Chaque classe bénéficie de l'attention particulière de Cathy Tourneur avec lectures par groupe d'élèves suivant le projet établi avec les enseignants, et choix de livres à emporter à la maison pour une durée de 15 jours. Pour les petits de la maternelle, contes et histoires sont racontées par Cathy, Claudie et Anne Marie (de l'Association Lire et Faire Lire).

Le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes a investi les locaux pour une activité découverte des livres, avec Nelly Jamin l'animatrice, le matin du Jeudi 29 Septembre.

Quant au Club Jeunes, il disposera des moyens informatiques de la Médiathèque pour peaufiner, sous l'égide des animateurs de la Communauté de Communes Mathieu et Olivier, la communication sur leurs activités et les prochaines manifestations qu'ils organisent.

Que les générations se côtoient dans nos locaux est indiscutablement une source de satisfaction et de motivation. Ainsi, les plus grands sont invités à venir découvrir nos dernières acquisitions.

Journées Européennes du Patrimoine : samedi après-midi du 17 septembre.

Une visite guidée de Port d'Envaux, sur le thème « ***Village en Saintonge, l'architecture au fil de l'eau*** » a été faite par Jacques Boissière, Historien de l'Art et ancien architecte des Bâtiments de France. 80 personnes ont suivi le guide en déambulant le long de la Charente pour apprécier les particularités architecturales de certaines maisons port d'envaloises. Beaucoup d'entre elles datent de la fin du XVIIIe, début du XIXe siècle, à l'époque florissante de la batellerie fluviale. Les visiteurs ont également pu découvrir des fenêtres du XVe siècle dans une maison qu'ils ont pu visiter grâce à l'amabilité de la propriétaire. Les graffitis de bateaux à voile et les blocs de pierre entreposés sur le chemin de halage ont été expliqués. La Médiathèque remercie chaleureusement les propriétaires de ces belles demeures qui ont accepté d'ouvrir leur propriété : Mademoiselle LAFERRIERE, Madame et Monsieur PLUMET, Madame et Monsieur BRADAC, Christine et François BAERT, Madame et Monsieur DUMONT. La visite s'est terminée par un passage dans la Médiathèque pour regarder l'exposition de panneaux consacrés à la navigation sur la Charente.

Durant le mois d'octobre, la Médiathèque accueille les personnes qui ne sont pas reliées à internet à venir découvrir le nouveau site aux heures d'ouverture :

www.portdenvaux.fr

portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr
05.46.91.87.86

HORAIRES D'HIVER

Mercredi : de 10 h 00 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 18 h 00
Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 30
Samedi : de 10 h 00 à 12 h 30

Extraits:

Nicolas FARGUES (*Tu verras*)
Sylvie TESTUD (*Chevalier de l'Ordre du Mérite*)
LE PICTON (*Dinosaures en Charente*)
Jean TEULE (*Charly 9*)
Philippe CLAUDEL (*L'Enquête*)
Kathryn STOCKETT (*La couleur des sentiments*)
Fred VARGAS (*L'armée furieuse*)
Philippe GRIMBERT (*Un garçon singulier*)
S.J. WATSON (*Avant d'aller dormir*)
Fanny CHESNEL (*Une jeune fille aux cheveux blancs*)…..

Changement de DVD et CD le mardi 18 octobre à 9h00,
passage du **Bibliobus** le mardi 22 novembre à 9h00 .
Faites nous part de vos réservations.

ECOLE

http://web-ia.ac-poitiers.fr/ia17/e.port-envaux/

Pour cette nouvelle rentrée, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux collègues sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal.

♦ Sophie Bourmaud remplace Claudine Varoqui en congé maternité jusqu'en octobre, classe de Petite Section.
♦ Isabelle Morisson remplace Gaëlle Bénard (en congé maternité jusqu'en janvier) et assure la décharge de direction le jeudi, classe de Moyenne Section (je remplace Claudine Varoqui à la direction).
♦ Clémence Ferrer remplace Véronique Doussineau le vendredi (congé parental), classe CE1/CE2
♦ Cécile Crétoux, notre collègue directrice de Crazannes, remplace Aurélien Lamy pour la classe de CE2/CM1.

Nous accueillons 135 élèves à l'école de Port d'Envaux (5 classes) de la petite section au cours élémentaire deuxième année, un effectif en forte augmentation en maternelle par rapport à l'année passée.

A Crazannes, les effectifs restent stables, puisque l'on comptabilise 55 élèves du CE2 au CM2 (2 classes).

Les vacances estivales ont permis de réaliser des travaux tant en maternelle (remplacement de la sonnette, réfection de l'enrobé de la cour de récréation, menus travaux d'entretien) qu'en élémentaire où les demandes des enseignantes ont été entendues (remplacement d'une porte, suppression et installation d'étagères, réparations diverses…).
Toute l'équipe pédagogique se joint à moi pour remercier la municipalité de son écoute et du temps investi par les employés communaux. Nous remercions également les « Filles » du Sivos qui sont intervenues cet été à l'école pour effectuer du rangement et tout nettoyer avant l'arrivée des élèves le 5 septembre.

Dans le cadre de notre projet d'écoles, les élèves seront, cette année, sensibilisés à la culture musicale à travers différentes animations financées par la Coopérative scolaire, et l'Association des Parents d'Elèves.

N'hésitez pas à consulter le site de l'école, pour échanger avec les élèves à partir de leurs productions ou connaître les projets des écoles ou de classes en cours.

Fabrice Bastel, directeur de l'école de Port d'Envaux

Afin d'anticiper un bon accueil de nos futurs élèves nés en 2011, 2010, 2009 et au vu des effectifs grandissant ces dernières années, n'hésitez pas à nous contacter ou à contacter la Mairie pour vérifier que votre enfant est bien inscrit sur les listes.

Pour nous joindre,

Ecole primaire
Place de la Mairie
17 350 Crazannes
tel ; 05 46 90 11 13

Ecole Primaire
4 place Jacques de Grailly
17 250 Port d'Envaux
Tel ; 05 46 91 77 29 (jeudi)
05 46 91 83 28
e-port-denvaux@ac-poitiers.fr

la Mairie est ouverte
mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h00.
Permanence téléphonique l'après-midi : en cas d'urgence ou pour prendre rendez-vous.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

RUGBY

Des cartables et des ballons …….

Au moment où seront lues ces lignes, les choix seront faits. Les plus fidèles de nos jeunes auront repris le chemin du stade port d'envallois, de nouveaux éléments viendront tester notre jeu au moment où les médias rempliront l'actualité d'ovalie internationale avec la coupe du Monde néo zélandaise. Il sera encore temps pour les plus indécis de nous rejoindre avant la fin de l'année. Merci de contacter le Secrétariat au 05 46 95 65 32 , directement au stade le mercredi à partir de 14 h ou le samedi matin à partir de 10 h.
Ne pas oublier de suivre la vie du club sur cdsrugby.fr
Tarif : 50 € pour l'année (licence comprise). Une charte de règlement et de discipline sera signée entre les parents , le joueur et le club dans la perspective d'une vie collective meilleure à la recherche de résultats tant sur le plan technique que sportif.
Cette 5 ème saison doit être celle de l'ambition à la fois sur les effectifs, mais aussi sur les résultats.
Parler de la saison à venir ne doit pas occulter les derniers résultats de la précédente.
Tout cela pour rendre compte des performances de nos Loisirs aux finales du Championnat de France de « rugby à toucher « qui se sont déroulées le week-end du 25 Juin à Valence.
En plus de 35 ans, CDS Rugby finit à la 5 ème place avec 2 victoires contre Nogent sur Marne et Riom, 1 nul contre Le Creusot et 1 défaite contre Saint Marcellin.
En mixte CDS Rugby finit à la 6 ème place avec 2 victoires (Saint Laurent du Var et Belley) et 4 défaites (Clermont LP, Valence, Dijon et Péage de Roussillon).
Ces places d'honneur relèvent le mérite de notre club, seul cette année en catégorie Loisir au milieu des cylindrées issues de Nationale 1 , 2 ou 3.
Cela souligne le bon travail de l'entraîneur Bruno Sénard.
Au niveau de notre club Loisir, cette compétition reste facultative aux adhérents, la version sportive et ludique restant le motif principal de l'Association. Le tarif annuel et les contacts restent les mêmes que ceux précédemment cités. Seules les dates de la saison sont différentes : du 15 Février au 15 décembre. Entraînement le vendredi soir de 19 à 21 heures sauf dimanche matin en hiver. Age requis de 18 à 78 ans pour dames et messieurs.

Le coup d'envoi est donné ,rendez vous en Janvier pour les premiers résultats.

CLUB L'AUTOMNE

Notre association regroupe des personnes en retraite, et s'adresse à tous les habitants des communes : Crazannes – Plassay – Port d'Envaux – ainsi que tout ceux des communes environnantes (Saintes, Geay, Le Mung, St Porchaire, Ecurat, etc.…).

- Nous organisons deux fois par mois des après-midi avec des jeux de cartes, des jeux de société, les fêtes anniversaires des présents au club ; tout cela dans une ambiance très conviviale et très chaleureuse.
- Nous avons chaque semaine une séance d'une heure de gymnastique douce et de relaxation.
- Nous organisons aussi des sorties : les Jeux Santons, des animations avec déjeuner et des voyages.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre et celles qui veulent participer à notre Conseil d'Administration peuvent s'inscrire lors de notre **Assemblée Générale extraordinaire du 19 Novembre 2011 à 14h30 Salle des Fêtes de Port d'Envaux.**

Gonzague, Michel, Josette, Yvon-

FêTES PORT D'ENVALOISES

Théâtre

Comme chaque année les « fêtes Port d'Envalloises » ont fait leur show les 29, 30 avril et le 01 mai. Le public était là, la bonne humeur et les rires aussi.

Un petit pot de l'amitié a réuni acteurs et spectateurs après chaque fin de séance. Après concertation, tout le monde est volontaire pour repartir l'année prochaine avec de nouvelles pièces et peut être de nouveaux acteurs.

Quelques photos prises par Jean-Jacques pour illustrer ces trois journées théâtrales.

La « goutte » de Jean-Marie

Le final avec tous les acteurs

SAMEDI 03 SEPTEMBRE
place De Grailly à 14 heures.

Le concours de Boule s'est déroulé dans une ambiance sympathique.

ECHAPPEE BELLE

Comme promis, nous allons vous parler de notre gala du 26 Juin dernier. Tout d'abord, nous remercions les commerçants et les personnes qui ont contribué à l'organisation de ce gala (dons pour la tombola, décor, fabrication des costumes, buvette, danseurs, etc….), nous leur devons une fière chandelle.

Pour cette manifestation, nous nous sommes retrouvés plusieurs mercredis après-midi, grands et petits au pré Valade ou chez Christine pour préparer le décor de la salle (peinture sur draps, dont le modèle a été préparé par Laurence), dans une bonne ambiance (...jusqu'à la bataille de peinture).
Nous nous sommes retrouvés le samedi 26 juin après-midi pour préparer la salle et installer les décors. Les danseurs avaient rendez-vous vers 20h15 pour se faire maquiller et s'habiller. L'adrénaline commençait à monter pour chacun.
La première partie, était consacrée à la danse (LIA) et au step
Enfants : LIA : Lorie et Mickaël Jackson
Adultes : LIA Latino : Shakira (Waka et Loca) et salsa ; danse : Kuduro et corde à sauter . Step : Magic System et Rihanna avec David Guetta.
La deuxième partie à la Country.
Pour finir le gala, les adultes ont dansé sur Bourvil « A Dada » et ensuite tous les participants sont montés sur scène pour le final.

Tout s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité, qui sont les atouts premiers de notre Association.

La soirée du 13 Juillet a aussi été très réussie, nous avons été applaudies.
Nous avons fait 3 autres sorties en Juillet et Août dans un terrain de camping, où, là encore, nous avons été très bien accueillies.

Les cours ont repris le mercredi, depuis le 14 Septembre :
Pour les enfants de 17h00 à 18h00 : cours de LIA/GYM/COUNTRY animé par Céline et Isabelle, et l'aide de Nathalie pour la Country (une dizaine d'inscriptions).
Pour les adultes de 18h30 à 19h45 : cours de LIA/DANSE/COUNTRY animé par Nathalie (une trentaine d'inscriptions).

Tarifs annuels : 20 € pour les enfants et 25 € pour les adultes (l'acquisition d'un step est nécessaire).

Composition du nouveau bureau :
Présidente : Nathalie Picoulet
Vice-Présidente : Christelle Rabier
Trésorière : Isabelle Ravaud
Vice-Trésorière : Chantal Pello
Secrétaire : Céline Syre
Secrétaire-Adjointe : Laétitia Villegente

Manifestations à venir :
Samedi 22 Octobre à 15h00 : Stage Country pour débutants à la Salle des Fêtes
Dimanche 23 Octobre à 11h00 : Démonstrations de LIA Latino et de Country à la Brocante de Taillebourg.
Dimanche 23 Octobre de 14h00 à 19h00 : Bal Country à la Salle Polyvalente

LIA

LIA LATINO

LIA et STEP

COUNTRY

FINAL

LE CLUB DES FIFOUS

La belle saison se termine, nous allons abandonner nos quartiers d'été. Le fleuve Charente va perdre ses « fans » de la baignade pour quelques mois, et nous allons nous retrouver sur le terrain de Bosses.

Nous vous proposons, à l'occasion de l'inauguration du Parcours, en partenariat avec les animateurs de la Communauté de Commune, de faire une **démonstration de sauts sur bosses.**
Nous pensons convier les jeunes des Centres de Loisirs de Saint Porchaire, Saint Savinien et Saintes, mais aussi tous les fanas de cross qui veulent bien se joindre à nous.
Faites passer le message à vos copines et copains **et Amenez vos vélos.**

Rendez vous le samedi 15 octobre
de 14 h à 17 heures
derrière la Salle Polyvalente.

LES TRESORS DE CHARLOTTE

L'association "Les Trésors de Charlotte" souhaite mettre en avant les artisans et créateurs locaux par le biais d'expositions.
Nous organisons, un "Christmas Art" les 5 et 6 novembre 2011 à la Salle des Fêtes de Port d'Envaux afin que différents créateurs puissent présenter leurs nouvelles créations. Plusieurs domaines seront représentés, tels que le travail du bois (ébénisterie), du cuir, la mosaïque, la décoration intérieure, créations d'accessoires de mode, verrier d'art, bijoux ... et les délicieuses confitures de notre Présidente ... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges ... une belle occasion de préparer ses cadeaux de Noël !
Ouverture au public le samedi 5 novembre de 14h à 19h et le dimanche 6 novembre de 10h à 18h.

Marie Pierre Johan
Secrétaire

ACCA PORT D'ENVAUX

(Association Communale de Chasse Agréée)

A la lecture de ces quelques lignes, la saison de chasse 2011-2012 est commencée.
L'Acca espère que tous les chasseurs auront fait une bonne ouverture dans tous les cas.
On vous rappelle également que le Repas « Sanglier » a bien eu lieu le 6 Août comme prévu, précédé de la messe de St Hubert.
Les conditions climatiques ont fait que la journée s'est déroulée dans la Salle Polyvalente où 180 convives se sont retrouvés dans la bonne humeur et la convivialité pour le repas animé par les Trompes de chasse.
L'Acca remercie toutes les personnes qui ont animé la messe, tous les convives, ainsi que tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation du repas.

Pour l'Acca, V.Rabier.

DANS LE COIN DES FRONTS DE TAILLE

La suite des années engendre le cycle des saisons. Les saisons appellent la ronde des sculpteurs sur la carrière des Chabossières...
Ainsi va la vie des Lapidiales qui ont terminé leur onzième saison dans une totale sérénité, en dépit des caprices de la météo estivale.

À juger de la satisfaction affichée par chacun de nos visiteurs (près de quarante cinq mille), les Lapidiales répondent à une attente qui, pour n'être que rarement formulée, n'en apparaît pas moins réelle.
Le principe d'un lieu ouvert à tous où les sculpteurs s'expriment au contact direct du public, où la liberté de chacun se traduit par le respect de tous, prouve que notre ambition originelle n'avait rien d'utopique. Sans distinction d'origine, ni de classe sociale -au contraire, nous sommes nés sous le signe de la mixité- en adoptant une démarche humble et persévérante, nous parvenons à concrétiser notre rêve d'artiste.

Alain Vandenbrouck

Robert Kéramsi.

Les sculpteurs :
Nous concevons les résidences de sculpteurs comme des périodes privilégiées dans la vie des créateurs. Nous veillons à ce qu'ils soient placés dans les meilleures conditions possibles pour qu'ils s'expriment totalement, comme ils le feraient dans leur atelier personnel, sans subir d'autre contrainte que celle des problèmes artistiques qui s'attachent à toute création authentique.

Cet été, les sept résidents ont effectué neuf mois de séjour entre le 1er mai et le 30 septembre.
En laissant sur nos fronts de taille la marque de leur engagement total et de leur générosité dans les échanges avec le public, ils ont incarné les valeurs que nous prônons depuis le début des Lapidiales.

Bravo et merci à Sandra Borgès, Valentina Dusavitskaya, Yury Tkachenko, Yasushi Hori, Paora Toi Te Rangiuaia, Alain Vandenbrouck et Robert Kéramsi.

Sandra Borgès

Les institutions :
Elles assurent la plus grande part de notre budget, pour minime qu'il soit, eu égard au retentissement de nos activités.
Notre part d'autofinancement s'établissant en 2011 à 20%, nous tâcherons dans le futur de la renforcer par des partenariats privés.
Sans l'entière et totale liberté d'action que nous laissent les institutions, notre liberté de création ne serait qu'une formule creuse.

Bravo et merci à la commune de Port d'Envaux, à la C.D.C. Cœur de Saintonge (*Ah ! qu'elles étaient belles les banderoles de la CDC …*), au Conseil Général de Charente Maritime et à la Région Poitou-Charentes.

Le public :
Les gens viennent aux Lapidiales chercher un peu de cette liberté que notre monde malmène dans bien des domaines de la vie. À travers l'art et l'atmosphère qui émane du lieu, les visiteurs flânent et nourrissent leur inspiration, entrant en communion avec les artistes.
Dans le respect partagé des œuvres et leur intégrité, il y a beaucoup de cette liberté qui nous est chère.

Yasushi Hori

Valentina Dusavitskaya,
Yury Tkachenko

Les ateliers & les animations :
Ces activités représentent pour les Lapidiales un indispensable lien avec la population. Ceux qui désirent approfondir leur relation avec l'art et notre façon de l'appréhender trouvent dans nos ateliers ou dans l'échange de nos rencontres organisées, matière à progresser dans leur approche de l'art et dans sa pratique.
Voilà pourquoi nous affichons les tarifs les plus bas possibles pour que le prix ne soit un obstacle pour quiconque et nous considérons qu'une partie des aides que nous recevons des institutions doivent permettre d'organiser des animations à la portée de tous.

J'aimerais terminer cette année 2011 en remerciant tous ceux qui ont concouru à la réussite de notre fête annuelle. Que vous soyez bénévoles de l'Association, amis des Lapidiales ou artistes, votre générosité nous a touchés.

À l'an prochain pour la renaissance des Chabossières… Et ne manquez pas de passer de temps en temps sur la carrière, à l'occasion d'un rayon de soleil d'hiver : nos cœurs vous y attendent.

Alain Tenenbaum

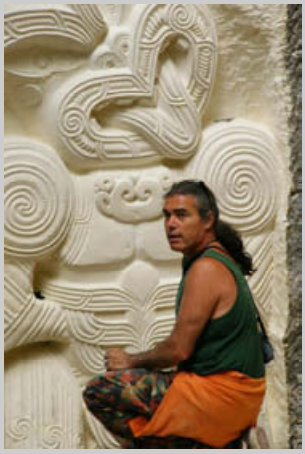

Paora Toi Te Rangiuaia

L'APPE BASKET reprend du service en septembre ! ! !

Finies les balades pédestres et les escapades en vtt (un grand merci à tous les participants et à tous les acteurs de la rando 2011 qui s'est révélée être un «grand cru » avec plus de 600 courageux bipèdes), place maintenant aux joutes du terrain et à la chaude ambiance du Chaudron Vert.

D'ailleurs parmi les nouveautés de la saison, le Chaudron va ajouter quelques couleurs à sa palette puisque le projet d'union des équipes seniors garçons de Port d'Envaux et de St Jean d'Y a abouti et nos joueurs porteront fièrement le vert et le rouge dans le championnat très relevé d'Excellence région (voir bulletin de juillet 2011).

Le premier rendez-vous de l'équipe se tiendra le samedi 24 septembre à 21h00 à la salle polyvalente face aux rétais de St Clément les Baleines (match Port d'Envaux/Gémozac pour les Seniors garçons en honneur département à 19h). On compte bien évidemment sur le soutien des supporters pour lancer la saison de la plus belle des manières.

Le club compte également sur ses jeunes pousses pour animer le Chaudron. La journée « portes ouvertes » du 10 septembre a permis de faire le point sur les effectifs avant de débuter les championnats en octobre.
Pour toutes infos sur les inscriptions, les dates et les horaires d'entraînement, contacter Mathieu au 06/86/41/44/64.

N'oubliez pas les principaux rendez-vous du début de saison :

Début du championnat senior le 24/09/2011.
Le LOTO du club le **dimanche 20 novembre** à la Salle Polyvalente.
Le NOEL du Basket le **samedi 17 décembre**.

Le frelon d'Asie

Face au développement invasif de cette espèce, le Département de la Charente Maritime a décidé de mettre en place un dispositif d'aide à la destruction des nids.
Il s'agit d'une **aide versée aux Communes ou aux Etablissements publics de Coopération Intercommunale** (Communauté de Communes, Syndicat de Pays) pour la destruction des nids.
Lorsque le nid est situé sur une propriété privée, le particulier concerné doit prendre contact avec la Commune ou l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui, selon leurs compétences :
identifient le nid et attestent qu'il s'agit de frelon asiatique,
procèdent à la destruction du nid.
Cette destruction doit être réalisée par une entreprise spécialisée signataire de la charte de bonnes pratiques proposée par le Département.
Pour tous renseignements sur les entreprises signataires, vous pouvez contacter la Direction du Développement Durable de la Mer du Département au 05 46 31 72 62.

La liste des entreprises agréées est disponible en Mairie.

L'aide départementale intervient sur la base d'un montant maximal de 135 euros ou 220 euros par nid en cas d'utilisation d'une nacelle.

13 JUILLET

Cinq associations ont contribué à la réussite du Repas géant organisé sur la Place des Halles le 13 juillet
(225 repas ont été servis), le temps n'était pas formidable, mais la bonne ambiance a réchauffé les cœurs.
La Retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le bal qui ont suivi ont permis aux Port d'Envallois, vacanciers et aux visiteurs d'un soir de passer une très bonne soirée.
Merci à vous tous de votre engagement.

Samedi 8 octobre 2011

Conférence gratuite
autour de la pierre de Saintonge

Première partie : animée par M. Bernard Bourgueil, géologue.

Deuxième partie : présentation par Mme Françoise Doutreuwe, architecte DPLG, des utilisations de la pierre calcaire locale dans la rénovation du bâti ancien.

Au cours de cette conférence, projection de photographies d'éléments restaurés. Des questions pourront être posées aux intervenants. Ceux-ci seront en mesure de vous apporter des réponses pratiques.

Durée 2h30

Rendez-vous à 14h30 au parking du Pôle-Nature

La Pierre de Crazannes 17350 Crazannes
Tél. : 05 46 91 48 92 - pierredecrazannes@cg17.fr

Secteur paroissial

Saint Porchaire

10h30

Octobre
02 Les Essards
09 Messe de rentrée à Pont l'Abbé
16 Plassay
30 Port d'Envaux

Novembre
01 Saint Porchaire
06 Romegoux
13 Port d'Envaux
20 Soulignonnes
27 Geay

Décembre
04 Beurlay
11 Plassay
18 Romegoux
24 Nuit de Noël – 21 heures Pont l'Abbé
24 à 18h Noël avec les enfants St Porchaire
25 Saint Porchaire

Le samedi soir messe à 18h00 à Saint Porchaire

Pont l'Abbé

10h30

Tous les dimanches

LE CIMETIERE

Notre procédure d'actualisation du cimetière continue. Dans le bulletin du trimestre dernier, nous demandions aux personnes propriétaires d'une concession au cimetière (occupée ou non) de bien vouloir se faire connaître en Mairie, afin de nous permettre la mise à jour nos fichiers (le plan du cimetière a été refait en1986 et les N°de parcelles ne corre spondent plus forcément).
Très peu de personnes ont fait la démarche. Or, il y a aujourd'hui 250 tombes entretenues et fleuries dont les emplacements ne sont pas référencés dans nos registres. Ils ne possèdent pas de N°de vente.
La démarche est **SIMPLE ET GRATUITE.** Téléphonez en Mairie pour prendre rendez-vous pour vous entretenir avec la personne responsable (le mercredi ou samedi matin). Nous ferons avec vous le point sur vos coordonnées et les mettrons à jour si nécessaire.
Merci d'avance de prendre le temps de nous épauler dans cette procédure qui nous permettra d'avoir un plan de cimetière précis et un répertoire approprié.

ETAT CIVIL

NAISSANCES
02.06 : Favot Enzo
09.06 : Saubesty - - Cossais Loane
16.06 : Laroche Anaé
29.06 : Jean Léopold
17.07 : Poupart Neil
28.07 : Ocqueteau Rosy
31.08 : Haye Nina

MARIAGES
09.07 : Libaud François et Dérat Catherine
06.08 : Belet Cyril et Lasserre Elodie
20.08 : Thomas Laurent et Coutin Frédérique

DECES
15.07 : Benon Guy
29.07 : Beladina Patrick
30.07 : Chabot Michel

Communiqué du secteur paroissial

Notre village à la joie de vivre la cérémonie d'ordination Diaconale de Bruno Grelaud par Monseigneur Bernard Housset, Evêque de la Rochelle et Saintes,
le dimanche 23 Octobre à 16h00
à la Cathédrale Saint Pierre de Saintes,
nous comptons sur votre présence.
Ce jour la plus spécialement pour l'accompagner de votre amitié et votre prière.

La Maison de l'enfance
à Saint-Porchaire 17250
23 Rue du College
BP7

L' Accueil de Loisirs	La Crèche 0546953583	La Halte Garderie itinérante 0634127197	Délégation territoriale
Les P'tits Cœurs de Saintonge 3 ans à 11 ans Vacances scolaires (sauf Noël) Mercredi de 7h00 à 19h00 **0546984715**	Les P'tites Coccinelles 2 mois à 4 ans du lundi au vendredi 7 h 30 à 19 h 00 **Relais Assistantes Maternelles** Lieu d'informations et de rencontres entre parents et assistantes maternelles	Roul'Coccinelles 3 mois à 4 ans du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 **5 Communes**	Permanences médico-sociales **0546984740** mail: dtas.saintes@cg17.fr

R A M (Relais Assistantes Maternelles)

Le relais « assistantes maternelles » itinérant invite les parents à prendre contact avec **Nelly JAMIN**, animatrice du service, pour toute demande d'information concernant la garde de leur(s) enfant(s)

Par téléphone au **06.01.05.10.94**
Sur rendez-vous
(voir lieux indiqués ci-après)

De plus, des ateliers d'éveil seront proposés du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 aux assistantes maternelles.
Les permanences de l'après midi seront consacrées aux parents et assistantes maternelles pour toutes questions administratives et autres.

Les semaines impaires, le Relais assistantes maternelles sera présent sur les communes de la Communauté de Communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge selon l'organisation suivante :

LUNDI
Salle des Fêtes de St Sulpice d'Arnoult
Ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30
Permanence de 13h30 à 17h

MARDI
Salle des Fêtes de Crazannes
Ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30
Permanence de 13h30 à 17h

MERCREDI
Maison de l'Enfance à Saint Porchaire
uniquement l'après midi
permanences d'accueil proposées aux parents et aux assistantes maternelles

JEUDI
Salle des Fêtes à Sainte Radegonde
Ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30
Permanence de 13h30 à 17h

VENDREDI
Maison de l'Enfance à Saint Porchaire
Ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30
Permanence de 13h30 à 17h

Action sociale :
Mme Corinne LABOURY :
1er, 3ème et 5ème mardis :
9h30 à 12h00 sur RDV
Jeudi : 9h30 à 12h00 sur RDV
ainsi que le 2ème mardi de 9h30 à 12h00 sur RDV à la Mairie de Port d'Envaux.

Mlle Sophie GABILLARD (MSA):
4ème mardi :
9h30 à 12h00 sur RDV

Protection maternelle et infantile (PMI) :
Mme Emmanuelle HADJO - Infirmière - Puéricultrice
Pesée de nourrissons : 3è jeudi :
9h30 à 12h00

Mme Céline CHARROING, médecin :
Consultation de nourrissons : 1er jeudi : 9h15 à 11h30 sur RDV

SECTEUR JEUNESSE
de la 6ème à 17 ans :
Mat et Pol : 06 34 12 72 00
06 23 28 04 15
mail Sec J: secteurjeunesse@live.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

RAMASSAGE TOUTES LES SEMAINES :

Les sacs jaunes et noirs sont ramassés le lundi matin.
Dès le 31 Octobre, les sacs noirs devront être mis dans le conteneur, distribué du 21 au 26 Octobre.
Le sac jaune continue de recevoir les bouteilles et flacons plastiques, briques et boîtes métalliques. Il est déposé à côté du conteneur.

Les bidons de javel et de combustible pour pétrole sont recyclés et ramassés toutes les semaines en même temps que les sacs jaunes.

RAMASSAGE UNE SEMAINE SUR DEUX

Octobre : 3 ; 17 ; 31 **Novembre : 14 ; 28** **Décembre : 12 ;26**
Un sac bleu pour le papier : magazines, prospectus, annuaires, catalogues, enveloppes blanches (même à fenêtre).

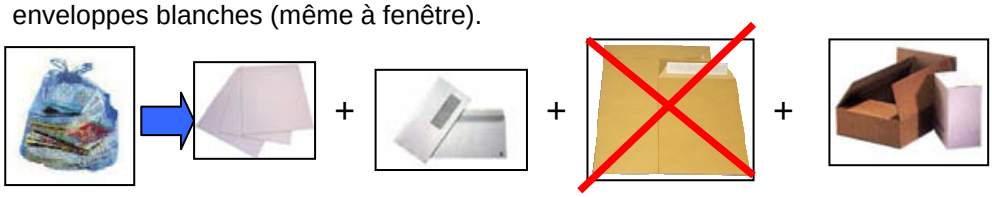

Les enveloppes marrons « Type KRAFT » ne sont pas recyclables et doivent être mises dans le sac noir.
Les cartons doivent être déposés pliés à côté des sacs bleus.

DECHETTERIES

	PLASSAY 06.28.98.13.15		TRIZAY 06.28.98.13.16	
LUNDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MARDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
MERCREDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
JEUDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
VENDREDI	FERMEE	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30
SAMEDI	9H à 12H	14H30 - 18H30	9H à 12H	14H30 - 18H30

DECHETTERIE

Des bornes TLC (Textiles, linges, chaussures) sont en place sur les déchetteries de Plassay et Trizay.

Votre redevance des Ordures Ménagères…

Pourquoi est-il important de déclarer tout changement dans la composition de votre foyer : départ ou arrivée ?

La redevance est facturée en fonction du nombre de personnes vivant dans chaque foyer, et pour un ramassage par semaine (lundi matin : voir calendrier collecte).
Si vous arrivez dans notre commune ou si vous nous quittez,
si votre foyer compte une (des) personne (s) en plus ou en moins , (naissance, décès, mariage, pacs, colocation, concubinage, départ ou retour d'un étudiant...),
ou en cas de changement de locataires, il est nécessaire que le service qui gère la redevance communautaire en soit avisé.

Il est donc indispensable que vous signaliez au Secrétariat de la Mairie tout changement, en précisant la date effective.

Votre redevance sera ainsi calculée au prorata de la durée de l'occupation du foyer ou de la résidence, suivant le nombre de personnes réelles avant et après l'arrivée (ou le départ). Tout mois entamé est dû.

La redevance peut être réglée en 2 mensualités.

N°UTILES

GARDE CHAMPETRE

Michel SIMONNET
06.08.98.88.17

MAIRIE :
1 place des Halles
Tel : 05.46.91.73.31
Fax : 05.46.91.82.31

Courriel : mairie.portdenvaux@wanadoo.fr
Site : www.portdenvaux.fr

Horaires: Mardi, Mercredi , Jeudi, Vendredi, Samedi
09h00 à 12h00

MEDIATHEQUE :
1 Place des Halles
Tel 05.46.91.87.86
Courriel : portdenvaux.mediatheque17@wanadoo.fr

Horaires d'Hiver:
Mercredi : 10h00 à 12h30 et 14h30 à 18h00
Jeudi et Samedi : 10h00 à 12h30
Horaires d'Eté:
Mercredi, Jeudi et Samedi : 10h00 - 12h30

CANTINE :

05.46.91.87.85

ECOLE : e-portdenvaux@ac-poitiers.fr
Primaire et garderie 05.46.91.77.29
Maternelle 05.46.91.83.28

SIVOS PORT D'ENVAUX / CRAZANNES
Syndicat **I**ntercommunal à **VO**cation **S**colaire

05.46.91.87.84
Nathalie PICOULET
sivos.envaux.crazannes@orange.fr

MÉDECINS

Taillebourg :
Drs Seguin et Battesti 05.46.91.72.65

Saint Savinien:
Dr Roy 05.46.90.19.60
Drs Zwicke et Dufour 05.46.90.35.50
Dr Cabannes 05.46.90.23.15 ou 06.09.74.11.93

LES P'TITES COCCINELLES
Cœur de Saintonge
23 Rue du Collège - BP 7
17250 St Porchaire

Ptitescoccinelles.cds@orange.fr
05.46.95.45.80 ou 06.29.81.36.65

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
tel : 05.46.95.35.83
Déchetterie de Plassay : 06.28.98.13.15
www.cdc-charente-arnoult-cœur-saintonge.fr

La nuit, les week-ends et jours fériés et ponts, si vous avez besoin de soins,

Vous pouvez joindre un médecin régulateur en composant
Le **05 46 27 55 20**

Il vous indiquera la conduite à tenir.
En cas d'urgence seulement, faites le 15

L'AGENCE POSTALE
Tel : 05.46.93.78.96
Mardi au Samedi :
9h00 à12h00

TAXI LAURENT

06.80.72.52.06

INFIRMIERS/IERES
Taillebourg
THOMAS Vincent } 05.46.91.78.17
BEAURIN Loetitia } 06.09.77.76.09
- — -
MARANDET Annick : 06.70.84.93.12

St Savinien
MARAND Maryse : 05.46.90.17.81
OLLIVIER Alain : 06.23.03.10.10

PHARMACIES
Taillebourg
05.46.91.71.35
St Savinien
05.46.90.20.14
ou 05.46.90.27.65

TRANSPORT A LA DEMANDE TAXI MOUETTES

N° Azur : 08.11.36.17.17
Prix d'un appel local depuis un fixe

PORTAGE REPAS A DOMICILE
AIDER 17 Ménage—Fief Montlouis—BP 262—17105 SAINTES
05.46.97.50.88
(pour personne âgée, personne handicapée et/ou en incapacité temporaire)

Tarifs (prix par personne)

Repas individuel MIDI	9,75 €	Repas SOIR	3,65 €
Repas COUPLE midi (2 ou plusieurs repas, livrés le même jour, à la même adresse)			8,75 €

Il sculpte Chronos maître du temps

lors que Paora Toi-Te-Rangiuala
scrit, dans la pierre des Lapidia-
s, une part de l'esprit maori de sa
intaine Nouvelle-Zélande sur le
ème « de l'abîme à l'azur », Alain
andenbrouck, sculpteur de Sa-
lois-sur-Seine (Seine-et-Marne),
réinvesti la roche dédiée au
mps.

Il avait débuté son œuvre en
010, œuvre grandiose qui emmè-
era le visiteur en des contrées my-
thologiques et oniriques sur ce
ème tant abstrait. Alain Joue sur
homonymie entre Cronos (ou
ronos), fils d'Ouranos (le Ciel) et
e Gaïa (la Terre), et représenté
ous les traits d'un vieil homme
ge à la longue barbe, roi des Ti-
ans, qui dévorait ses enfants, et
hronos, le dieu primordial dans
s traditions orphiques.

ious les traits d'un serpent

dernier personnifiait le temps
Il est représenté sous

Sous l'œil de Kronos (à moins que ce ne soit Chronos !), Alain Vandenbrouck continue son œuvre sur le thème du temps. PHOTO JEAN-JACQUES VRILLAUD

monde des Mystères Orphiques, la
spirale trajectoire temps et sa mu-
sique des sphères.

Autant d'éléments qu'Alain, in-
tarisable sur le sujet, saura expli-

aux Lapidiales le jeudi 15 septe
bre et Alain quittera le site le m
credi 31 août.

Jean-Jacques Vrillaud

et sanglier
ociation

Exit le Pré Va-
ion de chasse
epas sanglier
c messe en

ente qui a
les qui
te par le
é par
person-
ur la

Salle polyvalente, la messe est dite en présence des sonneurs de trompes de chasse du Rallye Saintonge Capucin. PHOTO JEAN-JACQUES VRILLAUD

IEUL-LÈS-SAINTES

Cette
par huit
chasse du Ra
pucin, tant au m
messe que lors du r
vialité et bonne humeu
contrecarré la grisaille du
temps.

PORT-D'ENVAUX

Découverte au fil de l'eau

ans le cadre des Journées euro-
péennes du patrimoine, Jacques
oissière, responsable du Service
départemental de l'architecture et
lu patrimoine de Charente-Mari-
ime (Sdap 17), historien et ancien
architecte des Bâtiments de
rance, fait la visite Port-d'Envaux
ujourd'hui samedi 17 septembre
tant le thème est pour ce village
le Saintonge : « l'architecture au fil
e l'eau ». Le rendez-vous est don-
é devant la mairie, place des Hal-
es, à 15 heures.

Tout apprendre sur la capitainerie sur le Pré-Valade, lors de la visite guidée. PHOTO JEAN-JACQUES VRILLAUD

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

7/09/2011

RUGBY

Une première victoire saintongeaise

PORT-D'ENVAUX Les jeunes de Cœur de Saintonge ont, pour la
remière fois, gagné leur tournoi face à leurs hotes du Loir-et-Cher

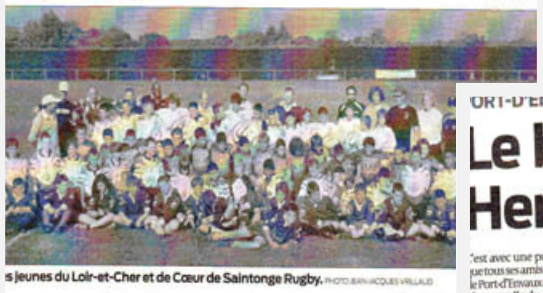

s jeunes du Loir-et-Cher et de Cœur de Saintonge Rugby. PHOTO JEAN-JACQUES VRILLAUD

ur ses journées portes ouvertes,
eur de Saintonge Rugby recevait,
nedi dernier, le Comité du Loir-et-
er. Pour la troisième année consé-
tive, les Solognots avaient choisi
mmener en stage les moins de
ns de Bracieux, Blois, Romoran-

tèrent une Entente Cœur de Sain-
tonge-US Saintes dans un tournoi de
qualité et très disputé, remporté
pour la première fois par les Sainton-
geais.

De leurs côtés, les éducateurs du
club accueillaient de nouveaux élé-

à Pont-l'Abbé, en p
siter les Lapidiale
l'Aquarium de La
repartir sur les bo
Le prochain obj
rugby de Cœur de

PORT-D'ENVAUX

Une rentrée sous es meilleurs auspices

l au grand complet. PHOTO JEAN-JACQUES

est
du
ue
ort-
ué
les
ale

tuellement en congé maternité,
remplacée par Sophie Bourmaud,
21 élèves en moyenne section avec
Fabrice Bastel, 32 en grande section
avec Fabienne Moreau, 27 en CP-CE1
avec Sandrine Charrier et 27 en CE1-
CE2 avec Véronique Doussineau.

PORT-D'ENVAUX

Le basket pleure Hervé Brégeon

'est avec une profonde tristesse
que tous ses amis du club de basket
le Port-d'Envaux ont appris la terri-
ble nouvelle du décès de Hervé, à
aint-Domingue, dans des condi-
tions abominables (lire notre édi-
tion du 24 août dernier). Ses respon-
sables ont tenu à lui rendre
hommage.

« Hervé a été licencié durant cinq
ans au sein de l'APPE Basket de Port-
d'Envaux, à la fin des années 90, où
il marqua le club par son talent, sa
gentillesse et sa bonne humeur.
ire très généreuse, Hervé
e la sympathie et il n'a
s bons souvenirs au
pulation port-d'enval-

te dernière décennie,
pris une certaine dis-
basket, très pris par ses
professionnelles et son
ulation en République

Hervé Brégeon (avec le ballon) lors du tournoi de basket da la rue organisé en mai 1996 par l'APPE Basket. MICHAEL LAURENT

vantant les charmes de cette île loin-
taine qu'il avait adoptée, avec cette

Tous ses amis de l'APPE
adressent à Nathalie, à ses
fants (Alexandre, Maxime

PORT-D'ENVAUX

Un « Don Pasquale » moderne

Le Wesminter Opéra de Londres a investi, à nouveau, le château de Panloy. La troupe fondée par Guy Hopkins en 2008, donnera ce soir une représentation du « Don Pasquale » de Gaetano Donizetti. Stephen Taylor a choisi une mise en scène

PORT-D'ENVAUX

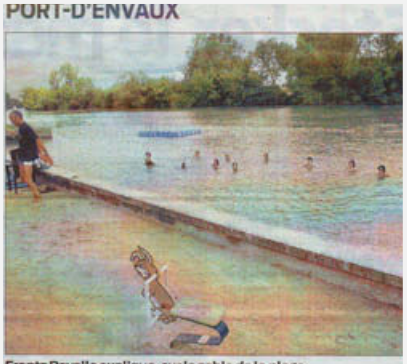

Frantz Payelle explique, sur le sable de la plage, les mouvements à réaliser dans l'eau. PHOTO JEAN-JACQUES VRILLAUD

De l'aquagym à la relaxation

Elles étaient trois en arrivant aux
cours d'aquagym mais, par une
prompte arrivée, elles furent dix
quand vint l'heure de la leçon.

l'esprit était à la décontraction,
corps était appelé à un minimu
d'efforts.

Preuve que ce premier op

bon bilan
r les Lapidiales

du même
idiales, en
Chabossiè-
res. Mais, en ce matin du dimanche
11 septembre, la pluie a obligé un re-
pli stratégique dans la caverne.

Alain Tenenbaum a d'emblée an-
noncé que la saison 2011 s'était bien
passée, malgré un budget amputé
d'un tiers du fait de l'arrêt des sub-
ventions octroyées par Saintonge
romane pour la création des Lapi-
fiales.

« Les gens sont de plus en plus ac-
cros aux Lapidiales », dit Alain Te-
enbaum, qui constate que la mé-
éo, pour le moins capricieuse cette
année, n'a pas affecté la fréquenta-
ion du site. Près de 300 livres des
fix ans des Lapidiales ont été ven-
dus cette année, et manifestement,
cette publication plaît.

En ce qui concerne 2012, ce sont

Alain Tenenbaum, Sylvette Garnier, Olivier Nappée (de gauche à droite) ont animé l'assemblée générale dans la caverne de Port-d'Envaux (Michel Parent, cinquième à gauche). PHOTO JEAN-JACQUES VRILLAUD

agenda

RANDONNEE PEDESTRE

Dimanche 09 Octobre à 9 heures
À Dreux

ECHAPEE BELLE

STAGE COUNTRY
LE ***22 OCTOBRE*** à 15h00
SALLE DES FETES 05 46 91 75 34

BAL COUNTRY
LE ***23 OCTOBRE*** de14h00 à 19h00
SALLE POLYVALENTE 05 46 91 75 34

INAUGURATION DES BOSSES

Club des Fifous
Samedi 15 Octobre de 14h à 17h
Salle Polyvalente

LES TRESORS DE CHARLOTTE

MARCHE DES CREATEURS
(le christmas art)
le 5 novembre 14 h à 19 h ,
le 6 novembre 10 h à 19 h
SALLE DES FETES
06 71 34 39 29 , 06 16 53 22 51

BASKET

LOTO DU BASKET
20 NOVEMBRE 14 H
SALLE POLYVALENTE
06 71 11 84 79, 05 46 91 23 78

FETE DU BASKET (Noël des jeunes)
10 DECEMBRE APRES MIDI
SALLE POLYVALENTE

11 NOVEMBRE

Armistice - cérémonie au Monument aux Morts à 12h00
Rassemblement à 11h45 - Place des Halles

LES MOUETTES RIEUSES

MARCHE DE L'AVENT
27 NOVEMBRE 10 H à 18 H
SALLE POLYVALENTE
06 82 08 78 63

CLUB L'AUTOMNE

Assemblée Générale extraordinaire
19 Novembre à 14h30
Salle des Fêtes

Distribution d’un conteneur pour le ramassage de vos ordures ménagères

Votre foyer va être équipé gratuitement d’un conteneur à ordures ménagères identifiable par le service de collecte. Son utilisation sera obligatoire pour que le ramassage soit assuré.

Chaque foyer disposera de son propre bac dont le volume dépendra de la composition de la famille: 120 litres pour 1 à 3 personnes, 240 litres pour 4 personnes et plus.

Chaque bac étant identifié, le traitement administratif des collectes en sera facilité. Cela permettra également la mise en œuvre de la redevance incitative qui, dans le futur, verra le tarif fixé pour chaque usager en fonction de sa production de déchets ménagers. En outre, la collecte sera effectuée dans de meilleures conditions d’hygiène et de sécurité pour le personnel.

Pour entrer en possession de votre conteneur, vous voudrez bien venir le retirer à la Salle polyvalente aux horaires suivants :

Vendredi	***21 octobre de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00***
Samedi	***22 octobre de 8 h 30 à 12 h 30***
Lundi	***24 octobre de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00***
Mardi	***25 octobre de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00***
Mercredi	***26 octobre de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00***

La présentation d’un justificatif de domicile sera nécessaire.

Les ordures ménagères ne devront pas être mises en vrac dans le conteneur, mais dans des sacs. Les emballages (sacs jaunes) et les papiers (sacs bleus) continueront à être collectés dans les conditions habituelles.

Merci de votre coopération.